



Essai d'adaptations pour la saison 2020 – 2021

Annexe au règlement de la ligue plaisir

Ce document a été créé pour appliquer quelques adaptations au règlement de la ligue plaisir à titre d'essai pour la saison 2020 – 2021. Ces modifications sont apportées par la *Commission technique* (anciennement *Commission des compétitions officielles*) selon l'article 2, alinéa 2 du règlement de la ligue plaisir.

Il est prévu que la formule pour la ligue plaisir change drastiquement pour la saison 2020 – 2021, avec plusieurs rencontres qui auront lieu le même jour et au même endroit (les détails seront indiqués dans la formule). Cela implique les modifications suivantes :

Abrogation de l'article 11

Les journées de la ligue plaisir seront organisées par Swiss Tchoukball. Ainsi, l'article 11 *Planning des rencontres* ne fait plus de sens et peut être ignoré.

Abrogation de l'article 4, alinéa 1

Les journées de la ligue plaisir seront organisées par Swiss Tchoukball. Il n'est donc plus nécessaire pour les équipes de pouvoir assurer la mise à disposition d'une salle de sport.

Selon le succès de cette nouvelle formule, une proposition de modification directe du règlement sera proposée pour la prochaine Assemblée des délégués.

Juillet 2020